

peuples gaulois. Nous ne pouvons qu'émettre le vœu de voir se multiplier les communications de ce genre. Nous croyons qu'elles ont un profit réel pour tout le monde, y compris l'auteur qui trouve, dans l'examen et au besoin dans la discussion des faits et des doctrines au sein du Comité, une première garantie et une sanction réelle de la valeur de ses travaux, avant de les livrer au public, et d'essuyer le feu d'une autre critique souvent malveillante ou jalouse. Car la critique à Lyon, en matière de science et d'archéologie, a eu trop souvent jusqu'ici ce double caractère. Quand le Comité aura mis un terme à ces attaques réciproques, et à ces récriminations de mauvais goût qui rappellent un peu trop les pédants de Molière, il aura déjà rendu à l'érudition et aux études lyonnaises un très-grand service.

L'histoire de Nantua, de M. de Bombourg, a été l'objet d'un examen particulier présenté par M. Valentin Smith. M. Smith s'est attaché surtout à élucider quelques questions jusqu'à ces derniers temps mal résolues. Il s'est demandé quels étaient les plus anciens peuples du pays de Nantua, il a voulu établir l'origine de la ville et de son nom, l'origine de son abbaye, la valeur et surtout la sincérité des anciennes chartes qui la concernent. En ajoutant quelques observations nouvelles aux conclusions de l'auteur de la nouvelle histoire de Nantua, il arrive à prouver l'entière fausseté de plusieurs de ces chartes, et celle de la légende qui attribue la fondation de l'abbaye à saint-Amand, évêque de Gand, fausseté entrevue déjà par Mabillon, mais sur laquelle les anciens Bénédictins n'étaient pas tous d'accord. L'inhumation temporaire du roi Charles-le-Chauve, mort au retour d'Italie, et dont le corps fut sept ans déposé à l'abbaye de Nantua, a fourni également à M. Smith le sujet d'une dissertation particulière.

M. Guigues a donné connaissance d'un ouvrage qu'il prépare sur l'origine des signatures et leurs transformations. L'histoire des signatures n'a pas encore été faite, elle a cependant son importance en même temps que ses curiosités ; elle tient de près à la sigillographie, puisque entre la signature ou seing manuel, et le seing gravé ou sceau, le rapport est très-étroit. Elle tient de